

Tours, le 9 janvier 2024.

CSAL du 09 Janvier 2024

Étaient présents pour la Direction, M RAIMBAULT, M DURAIN, MME ROBIN, et MME MAUREL.

Convocation à 9h30 :

L'ordre du jour était le suivant :

- L'examen du projet du règlement intérieur du CSAL DDFIP 37, (pour avis),
- Questions Diverses

1/ Le Règlement Intérieur du CSAL DDFIP 37 :

Les documents présentés à l'examen ce jour proposaient un RI identique à celui qui nous avait été soumis lors de la FS du 05 décembre 2023.

Contrairement à ce que nous pensions, nos observations n'ont pas été retenues pour modifier le RI.

Nous apprenons qu'au même titre que celles émises par les OS des autres départements, elles ont fait l'objet d'un compte rendu à la Centrale.

Une commission doit se réunir afin de retenir les propositions qui lui paraissent les plus « pertinentes » dans le but de l'élaboration d'une circulaire qui viendra à l'appui du RI pour sa déclinaison en local. Cette circulaire nous sera présentée dans le courant du premier semestre 2024...

Amère impression de s'être bien fait avoir !!!

L'intersyndicale a lu une délibération (en annexe de ce CR) visant à réfuter ce RI pour lequel nous avons voté unanimement contre.

2/ Questions diverses :

- Malgré le refus qui nous a été opposé en décembre 2023, nous revenons sur le sujet du pont naturel du vendredi 10 mai 2024.

La discussion s'engage à nouveau sur la possibilité pour chaque Directeur de donner satisfaction aux agents qui ont affronté une année 2023 particulièrement difficile et qui attendent des actes plutôt que de beaux discours en remerciements...

En dépit de nos arguments avancés (possibilité de décaler la date limite de campagne IR, qu'il ne s'agit que d'une seule journée fermée, que de nombreuses directions ont accordé cette journée de repos, que les services très restreints ce jour-là ne pourront pas faire des miracles, etc ... etc ...)

Monsieur RAIMBAULT maintient le refus afin de conserver une cohésion au niveau de l'inter-région qui ne veut pas d'une fermeture de cinq jours d'affilée.

Nous rétorquons que lesdits services seront de toute façon fermés de facto 4 jours sur 5, et que les usagers s'adapteront.

– Le déménagement de nos collègues de la Trésorerie Amende est acté ; il devrait se dérouler jeudi 11 janvier.

L'ensemble des agents sera installé au 1^{er} étage, sauf deux d'entre eux, chargés de la caisse et de l'accueil du public, qui resteront au rez-de-chaussée.

– Suite à plusieurs signalements de comportements inquiétants, la présence d'un vigile au Champ Girault est à nouveau sollicitée.

Cette question avait déjà été évoquée en fin d'année dernière avec Monsieur Pourquier. Ce dernier s'était prononcé contre car les frais engendrés reviennent entièrement à la DDFIP.

Monsieur RAIMBAULT, est revenu sur cette décision, différentes prestations sont actuellement à l'étude.

Convocation à 11h00 :

L'ordre du jour était le suivant :

– Situation des emplois de la DDFIP 37 dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2024, (pour avis)

Fidèles à nos valeurs, les élus de **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** n'ont pas siégé à cette instance, dont le seul but est de nous faire valider une politique d'emploi toujours désastreuse pour l'exercice de nos missions, ou :

« comment faire toujours plus avec moins de moyens » !

L'intersyndicale a rédigé un communiqué que vous trouverez également annexé à ce compte rendu.

Conclusion :

Suite à notre vote contre le RI, lors de la 1^{re} instance et du boycott de la seconde instance ; une nouvelle convocation nous sera adressée prochainement.

Vos élues en CSAL :

Marie AUDEBERT & Françoise CLAURE (titulaires)

Géraldine CONEJERO & Laurence PEZIERE (suppléantes)